

teur de bons de la compagnie du chemin de fer d'Ontario, Simcoe et Huron. On n'a pas profité de cette réserve et lors que la période fixée pour le choix a été expirée en Canada, les actions étaient ici au-dessous du pair. La compagnie fut donc frustrée de l'espoir de pouvoir réaliser ce montant considérable. En sus de cela un montant considérable d'actions payées de la compagnie du Grand Tronc, provenant de l'union des diverses compagnies a été transmis du Canada à Londres pour être vendues et par une baisse forcée dans les prix a empêché cette compagnie de réaliser le montant des actions qui n'était pas encore souscrites ou qui étaient forfuites dans la série A, et rendait en même temps la série B inutile pour le paiement des entrepreneurs.

Ces circonstances défavorables n'ont pas empêché, suivant les rapports reçus par la compagnie, la continuation active des travaux en Canada. Sur ce point toutefois, c'est à vous, monsieur, que nous en référons, puisque vous avez à votre portée les témoignages sur lesquels vous pouvez former votre opinion; mais nous pouvons ajouter que nous avons été témoins de ce côté-ci de l'Atlantique des préparatifs dispendieux qui ont été faits par les entrepreneurs pour le prompt et heureux achèvement de leurs travaux. Sous ce rapport donc tout semblerait satisfaisant; mais cette promptitude même et cette énergie ont été une source de difficultés pour la compagnie, parceque le paiement des ouvrages exécutés est, vu la rapidité avec laquelle ces ouvrages ont été faits, devenu dû avant l'entrée graduelle des fonds composant l'actif de la compagnie. En même temps il fallut faire des dépenses bien au-delà de nos calculs sur la ligne de l'Atlantique et du St. Laurent. Cette dépense, il paraît, était urgente et devait procurer de grands avantages, mais elle a absorbé une partie des moyens que la compagnie aurait pu employer pour faire face à d'autres obligations.

D'un autre côté les demandes de versements faites par la compagnie aux actionnaires de la série A l'ont été avec toute la promptitude autorisée par le prospectus ou même aussi vite que pouvait le permettre le marché monétaire avec garantie de paiement, et les demandes continueront à être faites de la même manière. Nous sommes heureux aussi de pouvoir dire que les versements ont été faits avec la plus grande ponctualité, qu'ils ont même été anticipés dans plusieurs cas, et nous pouvons nous féliciter de ce fait, parce qu'il donne la meilleure preuve de la manière judicieuse avec laquelle ont été réparties les actions de la compagnie. Il est néanmoins évident pour nous que la série B des actions et bons de la compagnie est à présent sans utilité comme ressource pécuniaire, soit pour les entrepreneurs soit pour la compagnie. De fait l'appréhension où l'on est sur le marché qu'on tentera de les réaliser, affaiblit d'une manière préjudiciable le prix des actions A. Si la compagnie exerçait maintenant son droit de payer les entrepreneurs avec ces effets, le mal serait beaucoup plus grand; les entrepreneurs ne pourraient les revendre et on mettrait en risque le paiement des versements futurs de la série A. En attendant on pourrait obtenir d'autres fonds en anticipation des versements futurs, et du produit futur de la série B, si la continuation active des travaux en Canada était un objet d'importance non seulement pour les entrepreneurs et la compagnie, mais aussi pour la province elle-même. Ce sera au gouvernement du Canada à apprécier l'importance que la législature attache à cet objet, mais il nous semble que des raisons de justice et d'expédience rendent absolument nécessaire une nouvelle aide provinciale.

Il paraîtrait juste d'accorder à cette compagnie la même aide qui a été accordée à d'autres compagnies, et d'augmenter l'émission de débentures provinciales en sa faveur jusqu'à 50 pour cent sur le montant dépensé sur toute la ligne de chemin depuis St. Thomas jusqu'à Stratford, à part la dépense pour le pont. Si les calculs qui nous sont soumis sont corrects, ils justifieraient une augmentation dans l'émission de débentures en faveur de la compagnie au montant de £1,263,500 sur les dépenses faites et prévues, se montant ensemble à £6,750,000. M. Peto, par